Commission Départementale des Jeunes du 14 novembre 2013

Maison des Sports

Début de la CDJ à 20.00

Membres présents :

- Eric DUCOS : président Commission des Jeunes et Secrétaire du Comité
- Michel KERISIT: responsable de la Commission Sportive
- Pascal BOYER : membre de la CDJ
- Jean-Philippe SPEGAGNE : membre de la CDJ
- Patrick FOSSARD : responsable du challenge FEJ
- Olivier GROSDOIGT : éducateur sportif départemental.
- Yoann JOUIN : représentant club FEJ de SAINT-MALO
- Véronique RIGOLE : représentant club de BETTON
- Sébastien FREMONT : représentant club FEJ de la TA RENNES
- Elisabeth GERARD : représentant club FEJ de VITRE
- Serge SAUVAGE: représentant club FEJ de l'AVENIR de RENNES
- Emmanuel MENGUY : représentant club FEJ d'ILLE-ET-RANCE TT
- Gérard BADUEL : représentant club FEJ de MONTFORT TT
- Anthony BRETON : représentant club FEJ de l'OC CESSON
- Thierry MARQUIS : représentant club FEJ de RAQUETTE BRECEENNE

Membres excusés :

- Jacques SORIEUX : président du Comité
- Kenny RENAUX : Conseiller Technique Fédéral
- Séverine BONNAUD : responsable de la Commission Féminine

Eric DUCOS, responsable de la CDJ, souhaite la bienvenue aux membres de la CDJ et aux représentants des clubs FEJ présents. Il excuse Jacques SORIEUX, président du Comité. A sa demande, Michel KERISIT, vice-président du Comité, souhaite à son tour la bienvenue et une bonne saison sportive. Il rappelle brièvement le fonctionnement de la CDJ, notamment l'invitation d'un membre représentant de chaque club FEJ qui sont au nombre de 11 cette année.

Il fait également part de la réactivation de la CRJ au niveau de la ligue, dont il est membre et par conséquent, l'autre rôle de la CDJ est bien de récolter les informations pour les faire remonter au niveau de l'instance régionale, mais aussi de faire redescendre dans les clubs des informations émanant de cette instance régionale.

1. Approbation du compte-rendu de la CDJ du 20 novembre 2012.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Le point sur les compétitions jeunes

Championnat Jeunes par équipes :

Eric DUCOS fait un rapide point sur le démarrage de saison. Cette année, on peut constater une légère baisse globale du nombre d'équipes (9 de moins) : 30 équipes Benjamins/Minimes, 68 équipes Minimes/Cadets et 34 équipes Cadets/Juniors, soit 132 équipes jeunes (l'an dernier, en 1ère phase, nous avions 38 équipes B/M, 56 équipes M/C et 47 équipes C/J, soit 141 équipes).

Eric rappelle que l'élaboration des poules est désormais prise en charge par Patrick FOSSARD et Pascal BOYER. Ce dernier précise qu'il n'y a pas eu de problèmes particuliers pour réaliser les poules de la 1ère phase, même s'il n'est pas toujours évident de réaliser tous les souhaits des clubs, mais Eric précise que dans l'ensemble, la quasi-totalité des exigences est bien réalisée.

Yoann intervient pour relater tout de même un problème qui est arrivé sur la 1ère journée. Ce dernier déplore le forfait d'une équipe devant se déplacer à Saint-Malo. Le problème pourrait être excusable, mais le club de l'EPSG incriminé n'est pas à son 1er forfait. Déjà la saison dernière, le même problème s'était produit avec ce même club. En ce début de saison, les deux équipes qui devaient se déplacer ont déclaré forfait ! De même GUIPRY-MESSAC est un autre club « habitué » aux forfaits et ne s'est pas non plus déplacé au CPB.

Anthony précise que pour l'EPSG, sachant que Sylvain LEDOS, éducateur à CESSON, intervient également à l'EPSG pour entrainer, il s'agit plus d'un problème d'organisation interne dans le club. Il n'y a pas de suivi du championnat jeunes par les dirigeants ; les joueurs sont convoqués au dernier moment sans préparation ; on peut alors comprendre que les parents ne puissent pas s'organiser pour effectuer les déplacements.

Une discussion s'engage sur les sanctions que l'on pourrait prendre envers ces clubs qui ne s'investissent pas complètement dans le championnat jeunes. Eric précise qu'ils sont déjà sanctionnés sportivement. Traditionnellement, on n'a jamais mis en place de sanctions financières vis-à-vis du championnat jeune. Faut-il en arriver là ?

En conclusion de cette discussion, il est décidé de proposer une modification du règlement championnat jeunes en rajoutant que toute équipe faisant deux forfaits dans la saison sera disqualifiée à partir de la journée suivant le 2ème forfait. Par ailleurs, il serait également précisé que si une équipe forfait à domicile oblige un club à se déplacer sans en avoir prévenu ce dernier, le club remboursera les frais kilométriques au club s'étant déplacé. Ces deux modifications ne sont finalement que l'application des sanctions sportives déjà existantes au niveau du championnat seniors.

Circuit des Jeunes :

Eric fait un bref compte-rendu du 1er tour qui s'est déroulé à CESSON. Il mentionne une légère diminution de participation par rapport au 1er tour l'an dernier (124 contre 131). Il note cependant une bonne participation dans le tableau E avec 8 joueuses alors que nous arrivions difficilement à 5 ou 6 l'an dernier. Les deux tableaux A et B étaient très équilibrés en terme d'effectif. Cela a permis de terminer très correctement dans les temps avant de débuter la seconde partie de la journée.

Yoann fait remarquer que la durée des tableaux fille était un peu longue. Elles démarrent à 15h pour s'arrêter à 18h alors qu'elles sont peu nombreuses. Eric fait remarquer qu'il ne peut aller guère plus vite. On enchaine les parties très rapidement, mais du fait de la différence entre le nombre de participants du tableau C et des tableaux filles, ces dernières doivent attendre un peu plus longtemps avant de rejouer les tours suivants.

Une discussion s'engage sur les moyens de réduire la durée de la compétition. Une première solution est de supprimer le tableau intégral pour réduire le nombre de parties, mais cela va à l'encontre de la demande des techniciens et de certains jeunes qui ont envie de jouer. Une seconde solution évoquée par Gérard serait de faire jouer en seulement 2 manches gagnantes par exemple ; on ne toucherait pas à la formule de classement intégral, mais la durée cumulée de jeu par joueur serait moindre, ainsi que la durée de la compétition. Cela reste une solution techniquement faisable. Une troisième solution évoquée par Olivier reviendrait à faire un tableau double-KO comme aux MiniCom's. Dès qu'un joueur perd dans le tableau, il passe dans le tableau KO. Dès qu'il perd dans ce tableau, il est éliminé. Cela est encore possible, mais très difficile, voire impossible à gérer avec le SPIDD.

Par ailleurs, il est difficile de fixer une formule générale car elle devra s'adapter au nombre de compétiteurs.

Enfin, le problème semble plus relatif au tableau C où ses joueurs sont encore dans une formule « loisirs ». On ne toucherait pas à la formule des tableaux A et B qui sont plus orientés vers la compétition et la détection.

Eric suggère pour l'instant de prêter attention à relancer plus rapidement les tours des tableaux filles pour le prochain tour.

Interclubs :

Cette compétition va se dérouler le prochain week-end. Au niveau des inscriptions, 22 équipes sont inscrites en Minimes, 11 en Benjamins, 15 en Cadets et 18 en Juniors Garçons. On peut néanmoins être déçu sur les inscriptions en poussins, et de manière globale sur toutes les catégories filles.

Malgré une forte proportion de poussins dans des clubs comme VITRE ou CESSON, ces clubs n'ont pas inscrit d'équipes, soit parce que ces jeunes sont déjà trop sollicités sur le championnat jeune et le Circuit des Jeunes, soit parce qu'ils démarraient à peine le tennis de table. La question se pose donc de savoir s'il faut maintenir ou non cette catégorie poussins.

En fait, le problème risque de ne plus se poser suite à la réforme en cours au niveau national qui va très probablement supprimer les Interclubs. Selon la décision de la Ligue, si cette dernière annule également le niveau régional des Interclubs, il n'y aura plus de raison d'organiser la phase départementale des Interclubs, mais cette décision ne peut être prise tant que l'on ne connait pas les décisions des échelons au-dessus.

Suite à une question de Patrick, Eric confirme que les équipes dans les catégories benjamines sont bien classées en prenant en compte d'abord les points classement, puis les points CFI et enfin les points du Circuit des Jeunes. Cette décision avait été entérinée lors du dernier Comité Directeur de la saison passée, mais n'avait pas été retranscrite dans le règlement fourni en début de saison.

3. Point sur les réformes fédérales

Eric distribue un extrait du compte-rendu du Comité Directeur fédéral dans lequel sont exposées les deux réformes en cours sur le système compétitif national.

La première consiste à supprimer le Bernard Jeu et les Interclubs et à remplacer ces deux compétitions par une seule dénommée Coupe de France Bernard Jeu.

La formule de cette compétition serait basée sur des équipes de six joueurs, 1 joueur et joueuse dans les catégories senior ou vétérans, 1 joueur et 1 joueuse junior ou cadet et 1 joueur et 1 joueuse minime ou benjamin.

Lors de la rencontre opposant deux équipes, les joueurs sont classés en fonction de leur classement et chaque joueur affronte son homologue dans l'équipe adverse (1er contre 1er, etc…). Il y aurait 3 doubles (masculin, féminin et mixte). Cela amènerait donc à faire 9 parties dans la rencontre, avec une formule type « gentleman », c'est-à-dire que chaque partie s'arrête dès qu'un multiple de 11 est atteint.

Cette réforme peut s'expliquer au niveau du Bernard Jeu face au nombre décroissant d'équipes qui acceptent de se déplacer sur la phase nationale ; elle ne s'explique pas par rapport à la suppression des Interclubs qui semblaient pourtant encore attirer les clubs.

Une discussion devra rapidement avoir lieu en collaboration avec la ligue afin de savoir si une phase régionale et départementale est à programmer pour la saison prochaine, sachant que cette discussion ne pourra être abordée uniquement lorsque la FFTT aura entériné le projet.

La seconde réforme en cours d'élaboration concerne le Critérium Fédéral Nationale 1. Elle aboutirait à la suppression des tableaux intermédiaires et dans les tableaux qualificatifs, il y aurait plus de joueurs qualifiés dans le tableau en sortie de poule. Le tableau Elite comporterait deux groupes A et B, le 1er regroupant les meilleurs joueurs français avec une possibilité de montée du groupe B vers le groupe A. Enfin, les champions des Championnats Régionaux seraient qualifiés aux Championnats de France.

4. Stages, sélections Minicom's et Top de Détection

Olivier fait un bilan des trois stages qui ont eu lieu jusqu'à présent.

Celui de juillet a eu lieu à Cesson et regroupait 16 participants.

Le stage de reprise en aout était également un moyen de se préparer aux Internationaux de Champagne-Ardennes. Il relate néanmoins des soucis de blessures qui ont posé problème quant à la sélection qui devait partir. Olivier propose pour les années à venir de restreindre la durée de stage pour les jeunes qui auront déjà participé durant le mois d'aout à des stages Ligue par exemple.

Cinq joueurs étaient présents lors de ces Internationaux. On notera la 4ème place de Julian PRIMIG en -11 ans. Olivier donne l'ensemble des résultats et des places obtenues par les joueurs.

Le stage de la Toussaint s'est déroulé à Dinard avec 20 participants.

Olivier annonce que la localisation des stages n'est pas forcément Dinard, Cesson ou Thorigné. Si un club a la volonté et la possibilité matérielle d'accueillir un stage, Olivier en étudiera la faisabilité.

Concernant la sélection MiniCom's, Olivier propose cette année d'amener qu'une seule équipe garçons et une équipe fille. En garçons, l'équipe sera composée de Benjamin MAHOUDO (2003), Tom ROLLAND (2004), Nolan MAUDIER (2005). Il amènera un 2ème 2003 mais attends le 2ème tour du Critérium Fédéral pour choisir entre Julien THOMAS et Julian PRIMIG. En fille, il n'en sélectionnerait que deux : Lily QUONIAM (2004) et Cyrielle SEGOUIN (2005).

Enfin, Olivier précise qu'une nouveauté est née cette année : elle consiste pour chaque délégation à amener à ses frais un arbitre qui officiera tout au long de la compétition. Plusieurs idées sont proposées, notamment certains arbitres qui viennent de passer la théorie d'Arbitre Régional.

Le Top Régional aura lieu à Quimper cette année le 27 janvier. Olivier doit établir une liste de jeunes qu'il va proposer à la Ligue, en se basant sur les deux premiers tours du Critérium Fédéral, ainsi que sur le Circuit des Jeunes pour les poussins.

Pour terminer, Olivier rappelle brièvement la réforme de la filière de formation. La notion d'entraineur départemental n'existe plus. Cette nouvelle filière se compose de deux grades : Animateur Fédéral et Entraineur Fédéral avec un volume horaire de formation plus conséquent pour chaque niveau. De plus, chaque grade se conclue par un stage pratique qui validera le diplôme. La formation théorique sera gérée par la Ligue de Bretagne avec l'appui de chaque CTD ; par contre, le stage pratique sera géré par le CTD dans son département.

Pour satisfaire la demande, Olivier a mis en place une formation de proximité dénommée « Initiateur ». Cette formation n'est pas diplômante, mais permettra à certains clubs de former une personne pouvant encadrer un groupe de joueurs et mener une séance d'entrainement. La première formation a regroupé six stagiaires qui furent très satisfaits de son déroulement.

5. Réflexion sur la refonte du Trophée Burgiard

Suite à la CRJ qui a eu lieu au mois de juillet, Eric distribue le compte-rendu de celle-ci dans laquelle sont décrites les réflexions et propositions sur une refonte éventuelle du Trophée Burgiard.

Les différents éléments transcrits amènent à discussion dont voici quelques points évoqués :

- on perçoit mal comment les idées proposées auront un impact sur la diminution des couts de la compétition qui reste un des inconvénients majeur pour les Comités.
- ne pas faire participer les joueurs jouant au Critérium Fédéral en Nationale 1 ou les joueurs en structure de pôle est accepté par tout le monde. Cela permettra de resserrer un peu le niveau et d'amener un peu plus d'incertitude sur les résultats. Cela permettra peut-être de redonner un intérêt à cette compétition pour les techniciens.

- par contre, mettre cette compétition en début de saison ne semble pas une bonne idée, surtout si on doit intégrer des poussins dans l'effectif. L'expérience sur les Interclubs le démontre bien, de nombreux clubs sont frileux pour inscrire des équipes de poussins (alors que la possibilité en est donnée au niveau départemental), et bien que ces clubs aient de nombreux poussins inscrits.
- pour la plupart, le Trophée Burgiard doit rester une « récompense » de fin d'année pour permettre aux seconds couteaux de montrer leur progression. A ce stade, l'aspect « festif » de la compétition peut demeurer, un peu dans le même contexte que le Bernard Jeu National. C'est d'autant plus justifié par le fait que l'on veuille éviter la participation des joueurs de haut niveau, qui sont en effet très sollicités en fin de saison, mais cela n'est pas le cas des joueurs de second niveau.
- Michel s'interroge sur la formule proposée et émet un gros doute sur la faisabilité telle qu'elle a été proposée. Il ne faut pas oublier un des objectifs principal de cette réforme qui est de diminuer les frais à la charge des Comités. Les trois gros postes incriminés sont le déplacement, l'hébergement et la restauration. Autant il parait difficile de diminuer les frais de déplacement, sauf à diminuer de manière drastique le nombre de participants afin d'éviter de prendre un bus, autant on peut jouer sur le nombre de nuitées et de repas.
- la demande de faire jouer les poussins uniquement dans les tableaux individuels le dimanche ne semble pas raisonnable. En effet, si un Comité déplace son effectif à l'autre bout de la Bretagne, il amènera forcément tout son affectif dès le samedi. Qui va gérer ces poussins toute la journée du Samedi sans rien faire !!! Côté finance, ces joueurs vont devoir prendre une chambre, ce qui va à l'encontre de la diminution des frais recherchée.
- Jean-Philippe propose de remplacer la catégorie des cadets et cadettes par des poussins et poussines. Cela permettrait par ailleurs de résoudre le problème de certains Comités qui ont du mal à trouver des cadets ou des cadettes, et de faciliter l'encadrement sur des catégories plus jeunes. Cette solution pourrait rentrer également dans l'objectif des techniciens vis-à-vis de la détection des jeunes.

6. Questions et points divers

Yoann pose des questions sur le déroulement des tours de D1 au Critérium Fédéral, notamment pour savoir s'il ne serait pas possible d'aller plus vite pour lancer les parties (sans attendre par exemple que toutes les parties d'un tour soit terminées). Jean-Philippe et Michel expliquent que le temps perdu n'est pas vraiment à ce niveau car même si on lance les parties plus rapidement, on ne gagnera pas beaucoup de temps au final. Par contre, le temps que mettent les joueurs à venir chercher la fiche de partie et à se présenter à la table est encore trop long. De plus, il est fréquent de voir un temps d'adaptation dépassant largement les deux minutes. Ces deux éléments conjugués peuvent amener un dérapage de plus d'une heure à la fin de la journée.

Anthony soumet l'idée de positionner les Circuits des Jeunes dans le calendrier en même temps que le Championnat Jeune pour diminuer le nombre de journées où les jeunes sont sollicités. Eric précise que le fait de découpler les deux compétitions était une des conditions de la mise en place du championnat benjamins/minimes cela afin de ne pas freiner la création d'équipes d'un côté et de ne pas appauvrir le tableau B du Circuit des jeunes de l'autre. Les plus jeunes motivés ont ainsi la possibilité de faire les deux, mais tout club peut sélectionner à volonté les compétitions où les jeunes peuvent ou doivent aller. Le seul souci rencontré cette année, est que cette solution a requis l'utilisation de quelques week-end en début de certaines vacances ; Eric a préféré y positionner des Circuit des Jeunes afin d'éviter trop de forfait dans le championnat par équipe.

Fin de la CDJ : 22h10.